

trouvé qu'une seule fois ; il a été pris à la drague dans la baie du Fort-Royal à la Martinique.

Je joins à cette description sa figure dessinée d'après nature et de grandeur naturelle.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII, B.

Fig. 1. Éryon vu en dessus et de grandeur naturelle.

Fig. 2. Partie antérieure vue en dessous.

DESCRIPTION *et figure* du *Tetranychus lintearicus*,
Arachnide nouvelle de la tribu des Acarides ;

Par M. LÉON DUFOUR.

Les travaux de Muller, de M. Latreille, d'Hermann, de Leach, ont sans doute jeté un grand jour dans l'histoire de ces Aptères que Linnæus avait placés, et souvent relégués au hasard, dans son genre *Acarus*. Mais l'extrême petitesse de ces animaux, qui rend indispensable pour le plus grand nombre l'emploi du microscope, la mollesse de leur tissu qui les déforme promptement après leur mort, enfin la rareté des circonstances qui permettent d'apporter une sévérité convenable dans l'étude de leurs caractères extérieurs et de leur genre de vie rendent nécessairement pour long-temps leur classification incomplète. La petite Arachnide qui fait le sujet de cet écrit va fournir une preuve de ce que je viens d'avancer.

Dans mes excursions rurales aux environs de Saint-Sever, lieu de ma résidence, mes regards avaient été

souvent attirés par des touffes d'Ajonc (*Ulex europæus*, L.) de plusieurs pieds de diamètre, entièrement enveloppées d'une toile aranéuse d'un blanc laiteux ou opalin qui se faisait remarquer au loin. On eût dit un voile léger d'une fine batiste qui revêtait dans tous les sens cet arbuste épineux et qui pénétrait par des replis adhérens dans les intervalles de ses branches. Malgré des stations répétées devant ces touffes pour découvrir les artisans de ce tissu délicat, ceux-ci éludèrent longtemps mes recherches. Je rencontrais bien çà et là sur ces mêmes ajoncs des Épeires, des Linyphies, des Ulobores, des Dolomèdes; mais j'étais trop familiarisé avec les ouvrages et le genre de vie de ces Aranéides pour m'en laisser imposer, et je demeurai ainsi plusieurs années sans pouvoir résoudre ce problème entomologique. Enfin, pendant l'automne dernière (1830), si remarquable dans nos contrées par la constance du beau temps, ces toiles blanches étant encore plus multipliées que de coutume, je me remis en observation intuitive. J'étais presque découragé et je déplorais déjà la perte de mon temps, lorsque j'aperçus sur cette toile une espèce de poussière rougeâtre dont les grains étaient tantôt disséminés, tantôt attroupés ou agglomérés. Je pris d'abord ceux-ci, à l'œil nu, pour des molécules inertes ou excrémentitielles. Mais la loupe vint heureusement dissiper cette illusion et combler mes vœux, car elle m'apprit que ces points rouges étaient animés. Les scrutateurs de la nature, doués du zèle et de la persévérance nécessaires pour en pénétrer les mystères, comprendront seuls toute la satisfaction que j'éprouvai en ce moment. L'extrême abondance de ces animalcules, car il y en avait des milliers, me fit présumer qu'ils étaient les

ouvriers du tissu qui les supportait , et ma présomption se changea bientôt en certitude. Je renfermai dans des cornets de papier des troupes de ces petites Arachnides afin de les étudier dans le silence du cabinet à l'aide des verres amplifians. A peine les avais-je placées dans un petit bocal de verre qu'elles commencèrent à se désagglomérer , à s'éparpiller pour reconnaître leur nouvelle demeure , et au bout de deux heures il y avait déjà des centaines de ces ouvriers établis sur un trame et travaillant sous mes yeux avec une ardeur extrême. Les uns étaient placés en dessous de la trame de manière à présenter le ventre à l'observateur , les autres se tenaient au-dessus d'elle ; ceux-ci descendaient , ceux-là montaient ; on les voyait souvent se croiser obliquement ; mais loin de se heurter , de s'embarrasser , ils se cédaient mutuellement le pas , de manière qu'il n'en résultait aucune lacune , aucune faute dans la fabrication de la toile. Si parfois la rencontre inopinée d'un grand nombre d'ouvriers sur un même point amenait de l'encombrement , celui-ci n'était que momentané , et après quelque échange de menaces , ces adroits funambules finissaient par se séparer d'intelligence et par prendre chacun une direction convenable.

D'après ce que je viens de dire , on voit que le tissu fabriqué par ces myriades de tisserands pygmées n'est point un réseau ou un filet , mais bien une toile fine très-unie. Les fils de celle-ci sont un peu obliques à l'horizon et croisés entre eux à angles très-aigus. Lorsque leurs nappes sont achevées , ils se tiennent généralement au-dessous d'elles comme pour se mettre à l'abri de l'influence directe des corps ambiants. C'est du moins ce que j'ai observé pendant plus d'un mois que je les ai

conservés vivans dans mon laboratoire. Je me suis assuré que le fil qu'ils émettent part de dessous l'abdomen et , suivant toute apparence , de filières imperceptibles placées au voisinage de l'anüs. Je n'ai pu , vu la petitesse de ces Acarides , constater le fait de l'existence des filières par l'observation directe.

Passons maintenant à l'étude entomologique de cette Arachnide , c'est-à-dire à l'appréciation de ses traits génériques et spécifiques.

Un corps sans distinction de segmens ni d'anneaux ; une bouche non tubuleuse , pourvue de deux mandibules ; l'absence d'antennes , des pattes toutes semblables entre elles , la colloquent évidemment dans la seconde tribu des *Arachnides hotètes* de M. Latreille. Ses pattes , au nombre de huit et uniquement ambulateires , lui revendiquent une place dans la famille des *Acaridies* proprement dites. Mais l'absence de palpes , d'yeux et de tête ; la présence de deux mandibules saillantes ; la mollesse des tégumens du corps ; les tarsi terminés par quatre ongles et la faculté de filer des toiles sont autant de caractères qui l'éloignent de tous les genres compris dans cette famille et qui m'ont déterminé à en constituer un genre nouveau dont la dénomination est fondée sur le nombre des ongles qui terminent les tarsi. Je résumerai de la manière suivante son signalement :

Tetranychus, TÉTRANIQUE.

Corps ovalaire sans distinction de tête , de corselet ni d'anneaux ; enveloppe tégumentaire molle , nulle part coriacée ; point d'yeux ; point de palpes ; deux mandibules saillantes adossées ou contiguës par leur face interne , débordant la partie antérieure du corps sous

l'apparence d'un bec court, gros, obtus, susceptibles de fort peu d'écartement (et peut-être munies en dessous d'une pièce didactyle); huit pattes articulées, semblables entre elles, composées d'une hanche courte d'une seule pièce, d'une cuisse, d'un tibia de deux articles cylindroïdes, d'un tarse pareillement bi-articulé, terminé par quatre ongles sétiformes modérément arqués, supportés par une tige commune; faculté d'émettre par le voisinage de l'anus des fils pour la fabrication d'une toile.

Ce dernier trait et l'habitude de vivre en société sur les plantes au grand air paraissent lui être communs avec les *Trombidium socium*, *telarium* et *tiliarium* de Hermann que M. Latreille place dans son genre *Gamasus* dont un des traits essentiels est d'avoir des palpes très-distincts. Or l'absence absolue de ces organes dans le *Tétranique* ne saurait permettre d'en faire un *Gamase*. Toutefois je suis fort porté à croire, par le seul fait de cette communauté de fonctions et d'habitudes qui est le résultat, la conséquence d'une similitude d'organisation, qu'il existe une filiation remarquable entre ces *Trombidium* que je ne connais point et qui peut-être n'ont pas été suffisamment étudiés et notre *Tétranique*. J'observerai, relativement à ce rapprochement, que la figure 5 de la planche 255 de l'Encyclopédie méthodique portant la suscription de *Mitte fileuse*, et désignée dans l'explication des planches sous le nom d'*Acarus farinae* de l'ouvrage de Degér, où elle aurait été copiée, j'observerai, dis-je, que, toute grossière et défectueuse qu'est cette figure, elle offre néanmoins une grande conformité de structure générale avec l'Arachnide qui fait le sujet de ma notice. Je serai la même observa-

tion pour la *Mitte Siron* (fig. 12, pl. 255 Encycl.), que l'auteur de l'explication des planches dit être mal copiée de Degér, et pour laquelle il fait la même citation de l'ouvrage de ce dernier que pour l'*Acarus farinae*. Il y a certainement là erreur ou double emploi (1).

Il résulte de mes recherches comparatives que, dans la méthode naturelle, le *Tétranique* doit être placé immédiatement après le genre *Gamase* dont il pourrait peut-être revendiquer plusieurs espèces.

Je vais exposer maintenant la description de l'espèce.

Tetranychus lintearius, TÉTRANIQUE LINGER.

Ovatus obtusus, ruber, pedibus dilutioribus; dorso pedibusque pilis albidis longis distinctis.

Hab. gregarius in arbustis quos telis vestit.

Les plus grands individus ont à peine un tiers de ligne de longueur. Leur corps est ovale obtus, d'un rouge miniacé plus ou moins vif suivant l'âge, avec les pattes plus pâles. Dans les individus que je crois dans la décrépitude, car leur corps semble se déformer et la peau se rider, il n'est pas rare d'observer une ou deux mouche-

(1) J'ai tiré au clair le doute de M. Dufour, et j'ai reconnu que la fig. 5 de la pl. cclv de l'Encyclopédie était véritablement copiée de Degér. Tandis que la fig. 12, pl. cclv, de l'Encyclopédie était empruntée à l'ouvrage de Schranck (*Beitrage zur Naturgeschichte*), ce dernier auteur représente grossie, pl. vi, fig. 2, une patte qui montre que son dernier article porte un petit renflement à son extrémité. Ce caractère exclut toute analogie avec le genre Tétranique. Le rapprochement avec les *Trombidium socium*, *telarium* et *tiliarium* figurés par Hermann, mais sans aucun détail, est beaucoup mieux fondé.

tures noires de chaque côté de la région dorsale, et ce trait a de l'analogie avec celui qui sert à caractériser le *Trombidium telarium*. Une bonne loupe met en évidence d'assez longs poils blancs, rares, disposés en deux ou quatre séries longitudinales sur le dos du Tétranique. De ces séries les deux plus rapprochées de l'axe du corps sont surtout bien marquées. Dans les individus frais, à peau bien tendue, on n'aperçoit aucune trace de corselet; mais dans ceux dont la peau se flétrit par l'amaigrissement, il existe souvent un pli transversal qui semble faire la démarcation de ces deux parties. Du reste, ni la loupe, ni le microscope, n'ont pu me faire découvrir des yeux, quoique j'aie réitéré mes investigations dans ce but. Au devant du corps on voit se détacher du limbe de celui-ci une partie pyramidale assez grosse qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une tête. Ce sont deux mandibules adossées et horizontales comme celles des *Mygales*. Il m'a été impossible de constater leur structure et leur configuration; j'ai seulement reconnu qu'elles exécutaient un fort léger mouvement, et je soupçonne qu'elles pourraient bien se terminer par une pince ou pièce didactyle comme dans les *Phalangium*. Je me suis assuré qu'il n'existe aucune trace de palpes.

Les pattes du Tétranique sont au nombre de huit, et leur longueur respectivement au corps peut être comparée à celle des *Trombidium*. Quatre sont dirigées en avant et quatre en arrière. Elles sont hérissées de longs poils blancs comme ceux du corps. J'ai déjà parlé de leur composition. La tige grêle ou le pédicule remarquable qui se termine par quatre ongles est parfaitement glabre. Ces ongles ont aussi une structure insolite. Ce sont à proprement dire quatre soies, mais qui ne sont pas

blanches comme celles des pattes, ni aussi longues. Ces ongles sont à pcine arqués. J'ai positivement constaté leur mouvement, soit isolé, soit simultané. Tantôt ils se rapprochent deux à deux, de manière qu'on croirait qu'il n'en existe qu'une seule paire; tantôt deux sont fléchis et deux autres redressés. Ils paraissent surtout servir à l'animal pour se soutenir sur ou sous les fils de la toile.

Les Tétraniques éprouvent des mues ou changemens de peau, ainsi que le témoignent les dépouilles qu'on rencontre dans leurs troupeaux. J'ignore entièrement de quoi ils se nourrissent.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. IX. — Fig. 4. *Tetranychus lintearius* considérablement grossi.

a. Mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 5. Une de ses pattes de devant considérablement grossie.

NOTICE *sur quelques modifications à introduire dans les Notopodes de M. Latreille, et établissement d'un nouveau genre dans cette tribu;*

Par M. F. E. GUÉRIN.

Quoique la tribu des Notopodes ne contienne encore que peu de genres, on a été obligé, depuis la publication de la dernière édition du *Règne animal*, d'y apporter de grands changemens, en en retirant les Homoles et les Ranines, et en y introduisant deux nouveaux